

Méthodologie de regroupement et de pondération du SCIPP



Qu'est-ce que le SCIPP?

Le **Système de classification des patients hospitalisés en psychiatrie (SCIPP)** est la méthodologie de regroupement qui sert à classer les patients à partir des données provenant des évaluations soumises par les organismes participants au Système d'information ontarien sur la santé mentale (SIOSM). Les données d'évaluation sont classées par catégories et groupes selon les caractéristiques cliniques et l'estimation de l'utilisation des ressources.

Le 1^{er} avril 2016, le DSM-5 a remplacé le DSM-IV-TR dans le SIOSM, ce qui permet de consigner l'information sur les diagnostics de santé mentale selon la norme la plus récente de codification clinique en psychiatrie. Ce changement n'a aucune incidence sur la méthodologie de regroupement du SCIPP. Les seuls changements apportés par le DSM-5 concernent le nom de certaines catégories dans le SCIPP et des vérifications supplémentaires pour la codification de la catégorie Troubles liés à une substance et troubles addictifs.

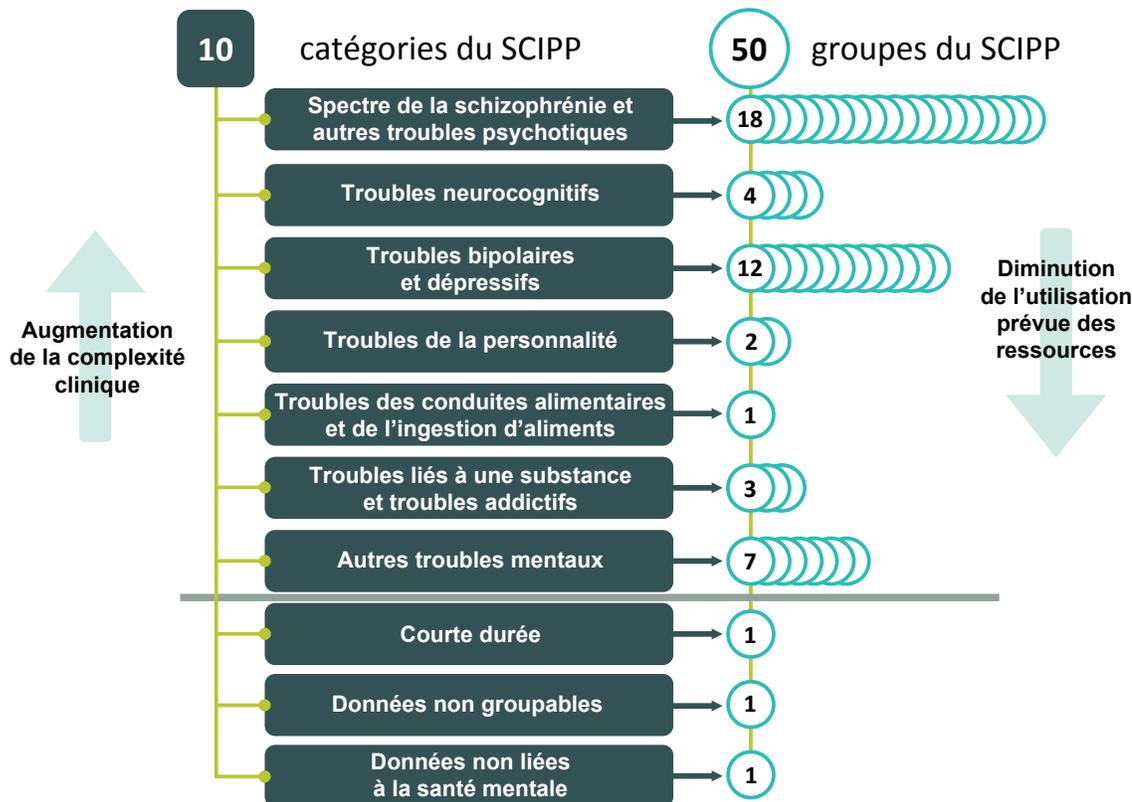
Qu'est-ce que l'IGC?

L'indice des groupes clients (IGC) est une mesure relative de l'utilisation estimée des ressources. Chaque groupe du SCIPP est associé à une valeur de l'IGC. Cette valeur indique le coût moyen estimé par jour pour une personne dans un groupe précis comparativement au coût moyen estimé par jour pour tous les patients du SIOSM en Ontario. Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario calcule annuellement les valeurs de l'IGC pour le SCIPP selon les données sur les coûts par cas en Ontario.

Structure

- Le SCIPP contient 10 catégories.
- Chaque catégorie comprend entre un et 18 groupes.
- Les catégories sont classées selon une hiérarchie clinique, du degré de complexité clinique le moins élevé au plus élevé. Certaines exceptions s'appliquent :
 - La catégorie Courte durée est attribuée aux évaluations dont la durée de séjour est de 3 jours ou moins.
 - Les catégories Données non groupables et Données non liées à la santé mentale sont attribuées dans des cas précis lorsqu'aucune autre catégorie ne s'applique.

Méthodologie de regroupement et de pondération du SCIPP



Rapports sur les jours-patients pondérés par SCIPP

L'ICIS produit des rapports sur les jours-patients pondérés par SCIPP tous les trimestres. Ces rapports fournissent une synthèse de l'information clinique et de l'utilisation estimée des ressources pour chaque patient. Ils présentent également des données agrégées par organisme. Ils s'adressent à divers publics, notamment aux analystes financiers et aux analystes d'aide à la décision, aux coordonnateurs de l'instrument d'évaluation des résidents (RAI), aux administrateurs des établissements, ainsi qu'aux équipes de gestion des régions sanitaires et des ministères de la Santé.

Autres ressources

Page Web des Groupes clients de l'ICIS :

www.icis.ca/groupeclients

Centre d'apprentissage de l'ICIS :

www.icis.ca/formation

Contactez-nous

Renseignements sur la méthodologie :

groupeclients@icis.ca

Demandes des médias :

media@icis.ca